



Fort-de-France le 23 Septembre 2017,

À M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre,

Vous n'ignorez pas que la situation de l'Education dans l'Académie Martinique est catastrophique. En effet, depuis le lundi 11 septembre 2017, pourtant jour de rentrée générale, la quasi-totalité des collèges et des lycées sont à l'arrêt. L'immense majorité des élèves n'ont ainsi toujours pas débuté leur année scolaire.

La raison en est simple : les établissements sont dans l'impossibilité de fonctionner et de garantir hygiène et sécurité du fait de la suppression drastique de contrats aidés (de 920 en 2016-2017 à 380 cette rentrée, et ce, hors contrats de personnels exerçant des missions d'ATTEE et relevant de la collectivité territoriale). Plusieurs manifestations d'envergure ont eu lieu, des délégations ont été reçues par la Rectrice et par un représentant du Préfet puis par le Préfet lui-même, sans pour autant qu'aucune véritable réponse acceptable ne soit apportée.

En effet, dans un premier temps, le mercredi 20 septembre 2017, la Rectrice a annoncé que « L'Académie Martinique [était] abondée de cinq cents CUI, deux cents venant du Ministère et trois cents de la Préfecture ». Pourtant, le vendredi 22 septembre 2017, lors de la dernière rencontre avec le Préfet, ce dernier a démenti la déclaration de la Rectrice, arguant du fait que les trois cents emplois promis seraient dévolus aux collectivités, aux associations et en dernier lieu à l'Education Nationale. A ce jour, face aux cinq cent quarante emplois supprimés,





la seule réponse de votre gouvernement est de bien vouloir octroyer deux cent cinquante-cinq contrats aidés. Ce même gouvernement, par la voix du premier ministre Edouard Philippe, avait pourtant assuré que l'Outre-Mer et l'Education était une priorité. L'Outre-Mer se résume-t-il à la Réunion ? Nous sommes tentés de le croire, puisqu'après un simple mouvement d'humeur des maires cette académie, qui ne perdait initialement que cent quatre-vingts contrats aidés, s'est vue doter immédiatement, grâce à vous, de mille contrats supplémentaires. Nos élèves sont-ils moins importants ?

Faute d'une prompte réponse, cette mobilisation a aujourd'hui largement dépassé le simple cadre de l'Education Nationale et est devenue un mouvement social d'ampleur qui impactera encore plus durement tout le département, et au premier chef nos élèves qui pâtissent du cynisme de votre gouvernement.

Aussi voulons-nous vous interpeller solennellement, par la présente, afin que vos collègues et vous preniez pleinement la mesure de ce que vous avez créé et preniez toutes les dispositions nécessaires, notamment la venue d'un interlocuteur ayant un pouvoir décisionnaire, à savoir un ministre. Vous conviendrez qu'il faut trouver rapidement les voies et moyens pour une sortie de crise et le retour à une situation apaisée et normale.

Valérie VERTALE-LORIOT
Co-Secrétaire académique
du SNES Martinique



Christelle RETORY
Co-Secrétaire académique
Adjointe du SNES Martinique

